

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le mardi 2 septembre 2014 à 18 h au 6445, avenue de Monkland à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire Russell Copeman, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;
Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
Martin Champoux, chef de division de l'aménagement des parcs - actifs immobiliers;
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18 h.

RÉSOLUTION CA14 170299

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 septembre 2014 à 18 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02



PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

- Russell Copeman Rappelle qu'une présentation publique concernant le PTI a eu lieu le 20 août 2014 et fait un résumé des dépenses capitalisables en 2014 et les prévisions pour 2015 qui représentent une augmentation de 5,4 millions de dollars lorsque l'on inclut les montants complémentaires de la Ville centre. Par contre en 2016, 6,8 millions de dollars sont retranchés du PTI, mais assure qu'il fera les représentations nécessaires à la Ville centre afin d'ajuster le tout.

- Marvin Rotrand Fait un historique de l'indexation du PTI depuis la création des arrondissements en 2002. Souligne les investissements prévus à l'aréna Bill-Durnan et au centre communautaire Le 6767, ainsi que pour les travaux de réfection routière, de mesures d'apaisement de la circulation et du nettoyage des puits.

- Peter McQueen En lien avec la proposition du maire Coderre, rappelle que l'arrondissement de CDN-NDG nécessite davantage de financement pour son PTI pour les années 2016 et 2017 et demande au maire Copeman de faire les représentations nécessaires auprès de la Ville centre.

- Magda Popeanu Souligne que la répartition du PTI est un choix politique et rappelle que plusieurs immeubles ont besoin de travaux d'entretien.

Aimerait que l'arrondissement soit financé justement dans les prochaines années.

Rappelle l'importance de créer un parc ainsi qu'une école dans le secteur Namur-Jean-Talon.

- Jeremy Searle Félicite les services pour les travaux effectués en 2014 et les encourage à maintenir ce niveau de service en 2015.

- Lionel Perez Le PTI de l'arrondissement est une recommandation à la Ville centre. L'augmentation du PTI 2015 démontre la volonté des élus de financer les projets d'infrastructure et rappelle que d'autres investissements sont également réalisés par la Ville centre, notamment via le Programme montréalais d'immobilisation. La nouvelle façon de calculer les investissements au PTI est faite avec des critères objectifs.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

- Michael Shafter Demande des précisions concernant le déneigement et fait quelques suggestions concernant le budget d'opération.

• M. Copeman explique que le déneigement correspond à une dépense opérationnelle et non d'immobilisation. Il rappelle qu'une présentation du budget d'opération se tiendra le 22 septembre prochain et qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement portant sur l'adoption de celui-ci aura lieu le 6 octobre prochain à 18 h.

La période de questions et de demandes du public est maintenant terminée.



PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune question n'a été posée.

RÉSOLUTION CA14 170300

PTI 2015-2016 ET 2017

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'approuver la liste ci-jointe des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévues pour ces projets en 2015, 2016 et 2017 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1142077006

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

La séance est levée à 18 h 50.

Russell Copeman
Le maire d'arrondissement

Julie Faraldo-Boulet
La secrétaire d'arrondissement substitut

Les résolutions CA14 170299 à CA14 170300 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

